

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 29 juin 2018

URBANISME

LE CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE ACHÈVE SON PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Avec 1,2 million d'habitants répartis dans ses 18 communes, le Conseil de Territoire Marseille Provence est le premier de la Métropole à avoir engagé l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Son projet proposé au Conseil Métropolitain du 28 juin, puis à la population lors d'une grande enquête publique, le document d'urbanisme sera approuvé fin 2019.

Jean MONTAGNAC

Président du Conseil de Territoire Marseille Provence
Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence délégué au budget
Maire de Carry-le-Rouet

Et Laure-Agnès CARADEC

Vice-Présidente du Conseil de Territoire Marseille Provence déléguée à l'urbanisme
Adjointe au Maire de Marseille déléguée à l'urbanisme

Présenteront le Projet arrêté du Plan local d'urbanisme intercommunal du territoire Marseille Provence

Lundi 2 juillet à 11h00

Siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Salle du 2^{ème} étage
58 bd Charles Livon
13007 Marseille

Élaboré en concertation avec tous les maires du Territoire Marseille Provence et discuté au cours d'une trentaine de réunions publiques, le projet de PLUi a été présenté en conseil de Métropole du 28 juin. Le document sera ensuite soumis aux personnes publiques associées avant le lancement de l'enquête publique en janvier 2019. Alors que Marseille Provence est actuellement régi par 5 POS et 13 PLU pour 450 zones différentes, ce document va harmoniser et simplifier les règles en vigueur. Il formalise l'ambition et la vision du Territoire Marseille Provence pour les 15 ans à venir, dans une logique de développement durable et servira de référence à l'échelle métropolitaine afin de constituer les prochains PLUi.

Le projet de PLUi en chiffres

- 22 groupes de travail réunissant l'ensemble des 18 communes
- 350 réunions organisées dans les communes et mairies de secteur
- 50 jours d'enquête publique de janvier à février 2019

CONTACT PRESSE

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Charlotte BONNEAUD
T : 04 91 99 73 72
charlotte.bonneaud@ampmetropole.fr

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Alexandra THEZAN
T : 04 91 997 910
alexandra.thezan@ampmetropole.fr